



DOSSIER RESSOURCE - JOURNÉE ACM 2014 en Loire-Atlantique

« Accueil collectif de mineurs et handicap »

1. Ce que dit la loi

- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : Fondé sur les principes généraux de non-discrimination, ce texte vise à garantir l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées et à assurer à chacun la possibilité de choisir son projet de vie. Cette loi traduit l'évolution du regard de la société sur le handicap : pas d'approche strictement médicale mais une prise en compte des incapacités de la personne handicapée et de son inadaptation à son environnement. Accessibilité et droit à compensation en sont les piliers essentiels.

<http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-handicap/compensation-accessibilite/>

- Loi d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
www.travail-emploi.gouv.fr , site ressources sur les textes réglementaires.

- Handicap et ACM :

Le Code de l'action sociale et des familles établit à l'article R 227-23 que lorsque l'organisateur accueille des mineurs en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé, les spécificités de l'accueil doivent être précisées dans le projet éducatif.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000602110&fastPos=1&fastReqId=1744815861&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

L'arrêté du 20 février 2003 qui encadre le suivi sanitaire des mineurs accueillis en ACM est un texte général, valable pour tous les enfants.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/34/MENE0300417C.htm#1> : la circulaire interministérielle n°2003-135 du 8 septembre 2003 précise les modalités d'accueil en collectivité des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période. En particulier, elle fixe le cadre des PAI (projets d'accueils individualisés).

2. Valeurs et projet éducatif

- Jeunesse en plein air www.jp.a.asso.fr
La JPA a mis en place depuis près de 20 ans la « **Charte handicap vacances & loisirs non spécialisés** » à destination des accueils de loisirs qui souhaitent mettre en œuvre un projet d'accueil de qualité.

Être signataire de cette charte, c'est s'engager à :

- Préparer, respecter et adapter, si besoin, le projet d'accueil mis en place avec et pour la personne en situation de handicap.
- Favoriser son accueil en lui donnant les moyens d'agir, de vivre et de participer avec les autres.
- Assurer aux équipes une formation ou une sensibilisation spécifique.
- Informer que l'organisme ou l'établissement est signataire de la charte et des obligations que cela implique.

http://www.jp.a.asso.fr/index2.php?goto=comite_suivi

➤ Direction Départementale de la Cohésion Sociale :

<http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-vie-associative/Accueil-collectif-des-mineurs/Sante-et-handicap-en-accueil-collectif-de-mineurs>

La DDCS porte une attention particulière aux séjours des enfants en situation de handicap et, lors des visites, au suivi sanitaire en ACM. Un accompagnement pédagogique peut être réalisé auprès des équipes qui en font la demande.

La DDCS peut apporter un soutien financier aux associations :

- qui développent des outils favorisant l'accueil d'enfants en situation de handicap (chevalets, malles, ...)
- dans le cadre de postes FONJEP autour d'un projet sur le handicap.

Les animateurs en situation de handicap peuvent obtenir des prolongations de délais pour leur parcours BAFA ou BAFD. Les organismes de formations sont incités à proposer des formations BAFA ou BAFD intégrant des approfondissements sur la thématique handicap. Des prêts de matériel sont envisageables auprès de la DRJSCS.

➤ Francas www.francas.asso.fr

Fédération laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles défendent un projet éducatif « Eduquer pour demain » où le vivre-ensemble est au cœur du projet. Le site national des FRANCAS permet d'accéder à des ressources documentaires autour du handicap et du vivre-ensemble au travers des publications nationales : ouvrages, revues camaraderie et grandir.

Le magazine camaraderie de septembre 2013 n ° 298 est consacré à l'accueil d'enfants en situation de handicap.

➤ CEMEA www.cemea.asso.fr

Les CEMÉA, mouvement d'éducation nouvelle, association d'éducation populaire, et organisme de formation professionnelle sont porteurs depuis plus de 70 ans, d'une large expérience sociale et collective. Les CEMEA agissent depuis longtemps pour que les personnes en situation de handicap aient accès aux mêmes droits, et puissent fréquenter l'ensemble des espaces sociaux, et pas uniquement des espaces spécialisés, réservés aux personnes en situation de handicap.

Le site national permet d'accéder à des ressources documentaires, notamment le dossier n°14 des cahiers de l'animation, Accueillir la différence, consacré à l'accueil d'enfants en situation de handicap.

- Ligue de l'enseignement www.laligue.org/

Laïque et indépendante, la Ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport. Le site national de la Ligue est un portail ressource vers les différents secteurs du mouvement qui abordent la question du handicap dans sa globalité : accueil d'enfants en inclusion dans le cadre des séjours vacances, semaines de lutte contre le racisme et toutes formes de discrimination, etc.

- Accueil d'animateur en situation de handicap :

Charte AHA, www.aha-lacharte.org

Etre animateur en situation de handicap, c'est possible ! L'objectif de la charte est de faciliter l'accessibilité au BAFA aux personnes en situation de handicap et de partager des expériences d'accueil pour les structures de loisirs signataires de la charte. Tous les organisateurs de la journée ACM 2014 sont signataires de cette charte.

- T'cap : <http://www.tcap-loisirs.info/>

C'est un collectif représenté par des différentes associations, des collectivités et des fédérations, ceci dans les domaines du sport, de l'éducation populaire, du tourisme et du médico-social. C'est aussi une plate forme permettant d'avoir des ressources (vidéos, guide ressource, événements...) sur les loisirs, les vacances, les engagements possibles,... pour les personnes en situation de handicap ou non.

3. Volet pédagogique

- Site www.loisirsethandicap85.fr

Ce site est né d'un projet des Francas de Vendée, de la DDCS 85 et d'organismes locaux. Il se veut être un outil de références pédagogiques pour les animateurs, directeurs, organisateurs mais aussi parents. Il comprend des fiches techniques sur la connaissance des handicaps, des partenaires ressources, des entrées législatives...

- Vidéo Vinz et Lou : www.vinzelou.net

Vinz et Lou est un programme de sensibilisation qui traite des grandes thématiques : alimentation, internet, environnement, citoyenneté et handicap. Le programme est composé de dessins animés, de défis interactifs et de fiches pédagogiques.

- <http://www.mondealautre.fr/>

Grandir d'un monde à l'autre, association rezéenne, édite des livres et mène auprès d'enfants des projets de sensibilisation sur les thèmes de la différence et du handicap. Elle prête 2 malles pédagogiques d'ouvrages (1 pour les 6-10 ans, 1 pour les 11-15 ans) et peut intervenir en formation.

- Les Francas des Pays de la Loire : www.francaspaysdelaloire.fr

Le site présente les différentes malles pédagogiques : vivre-ensemble, handicap et handiversités qui peuvent accompagner les équipes autour la thématique du handicap ou de l'accueil d'enfants et de jeunes en situation de handicap. Ces malles pédagogiques sont composées d'ouvrages, jeux, albums, matériel adapté pour aborder le handicap avec des enfants ou des équipes.

La page de l'association départementale 44 présente également le chevalet outil de réflexion et d'accompagnement des équipes autour des démarches d'accueil. L'association départementale accompagne et forme les équipes autour de l'accueil d'enfants et de jeunes en situation de handicap au sein des structures de loisirs non spécialisées.

- CEMEA Pays de La Loire : <http://www.ressources-cemea-pdll.org/spip.php?rubrique61>

Le site internet présente des textes, des publications sur la question du handicap, notamment sur l'accueil de personnes en situation de handicap. L'association départementale dispose aussi d'un groupe de réflexion autour de la question du handicap, organise des temps d'échanger, et peut être en soutien auprès des équipes qui souhaitent réfléchir ou se former à cette question.

- Ligue de l'enseignement – FAL 44 : vacancespourtous44.jimdo.com

Le site internet à destination des équipes pédagogiques présente les différents séjours sur lesquels des enfants en situation de handicap peuvent être accueillis en inclusion, des outils de préparation au départ, des témoignage de familles d'enfants en situation de handicap qui ont fait le choix de partir en colo, etc. L'association départementale organise des temps de réflexion avec les animateurs-trices qui le souhaitent afin de permettre à chacun-e de continuer à se former pour accueillir chaque enfant au sein de séjours vacances non spécialisés.

- Fédération française du sport adapté www.ffsa.asso.fr

Des outils sensoriels à découvrir sur le site de la fédération française du sport adapté au service des personnes en situation de handicap mental ou psychique

- <http://www.handiguide.sports.gouv.fr> : guide national des structures sportives accueillant des personnes en situation de handicap

Coordonnées et référents handicap

DDCS : ACM : marie-celine.le-mestre@loire-atlantique.gouv.fr

sport : frederic.arino@loire-atlantique.gouv.fr

CAF : cedric.bernier@cafnantes.cnafmail.fr

Francas de Loire atlantique : francas44@francas-pdl.asso.fr, Amandine LOIZEAU

Cemea de Loire-Atlantique : accueil@cemea-pdll.org, Lesly Le Calvé

Ligue de l'enseignement – FAL 44 : vacances@fal44.org, Mathilde MIGNOT